

LTARC2050 – QUESTION D'ARCHITECTURE PATRIMOINE ET MEMOIRE

MODULE B

A.A. 2023-2024 – 1^{er} Quadrimestre

Enseignants : *Caroline Bolle, Nicolas Gyömörey (ESA St Luc Bruxelles), Giulia Marino, Jean-François Rondeaux, David Vandenbroucke*

Conférenciers : *Bernard Gochet, Jean-Louis Vanden Eynde*

Intervenants : *Florian Mariage et Laurent Deléhouzée (à confirmer)*

Contribution au référentiel des acquis d'apprentissage :

- Mobiliser d'autres disciplines ;
- Expérimenter une démarche artistique ;
- Concrétiser une dimension technique ;
- Se constituer une culture architecturale.

A l'issue de l'activité, l'étudiant sera capable de :

- développer une méthode d'observation des matériaux et de leur mise en œuvre afin de déterminer l'homogénéité ou non des constructions, la succession des ouvrages dans le temps, de définir la pertinence d'études préalables pour améliorer la connaissance du patrimoine bâti, de mieux déterminer la valeur de l'existant et mieux articuler l'intervention avec lui ;
- hiérarchiser les choix de projet par un argumentaire étayé des références aux théories de la restauration ;
- choisir des techniques constructives et des matériaux à mettre en œuvre dans le cadre d'une intervention contemporaine et en démontrer les relations avec l'édifice existant;
- objectiver sa démarche sur la base d'une analyse critique d'ouvrage et/ou de réalisation de référence ;
- comprendre le comportement physique d'un édifice et identifier les options techniques mises en œuvre initialement pour en assurer l'utilisation et le confort ;
- formuler des choix et mobiliser des compétences dans le cadre d'un projet de restauration ou de réaffectation nécessitant l'intégration des techniques spéciales (chauffage, ventilation, sanitaires, éclairage, prévention incendie, accessibilité PMR) dans le bâti ancien ou à valeur patrimoniale.

1. CONTENU

Le module est alimenté par des cours théoriques, des exposés ex-cathedra et/ou des séminaires participatifs. L'enseignement développe les thématiques suivantes :

Etudes préalables :

Comment choisir les études préalables nécessaires à l'élaboration d'un projet de restauration et de réaffectation pertinent ; selon quelle méthode (quels objectifs & quels moyens) ?

Au terme d'une observation minutieuse de structures bâties, de matériaux et de leur mise en œuvre, les étudiants seront capables de distinguer les cohérences et les incohérences, de situer les ouvrages dans une chronologie relative, de comprendre l'état d'origine, les transformations au cours du temps et d'argumenter une hiérarchie des valeurs.

Ce cours est illustré de nombreuses études de cas et de mises en situation.

Matérialité & intégration architectonique dans le patrimoine :

Comment articuler une proposition qui à la fois respecte le contexte patrimonial et puisse se lire sans ambiguïté par rapport aux éléments du patrimoine en présence, par des choix architectoniques pertinents : forme, structure, matière, mise en œuvre, détails, etc. ?

Techniques & confort :

En partant des techniques traditionnelles de la construction, de l'éclairage, du chauffage, de l'usage de l'eau, les cours aborderont les exigences actuelles de confort (techniques les plus élaborées du confort et les moins invasives et réversibles dans un contexte patrimonial) : isolation thermique et acoustique, chauffage, éclairage, sanitaire et égouttage, mobilité, prévention incendie...

2. SUJET D'ETUDE

- Réalisation d'un projet d'intégration architecturale dans un bâtiment existant à valeur patrimoniale. La proposition pour l'année 2023-2024 est d'étudier « l'hôtel des architectes », appelé également Hôtel de Béthune Le Vaillant, localisé au sein du complexe LOCI-Tournai. Cet hôtel particulier du 17^e siècle est propriété de l'Administration du Patrimoine immobilier de l'université ADPI et devrait être prochainement rénové.
- Le programme envisagé :
 - des bureaux pour la direction et le secrétariat
 - des salles de cours
 - des sanitaires
 - une infirmerie
 - des zones de détente pour les professeurs (dont une petite cuisine)
 - zone de détente pour les étudiants
 - bureaux/salles de travail pour les chercheurs
 - salle(s) de réunion
 - gérer les accès
 - salle des professeurs
 - salles des copies/machines
 - bureau et espaces de rangements (pour la logistique)
 - Vestiaires ?

3. PROJET

Pour l'atelier, il est demandé aux étudiants, qui travailleront en groupes :

- de prendre connaissance des documents déjà produits, mis à leur disposition ;
- de compléter les documents graphiques (relevés du site, plans, coupes, élévations, documents d'archives) qui seront mis à leur disposition en procédant à des relevés ponctuels en fonction des problématiques et de leur choix d'implantation ;
- de proposer un master-plan de mise en valeur en menant une réflexion sur l'ensemble du site (statut des espaces et des accès, parcours et accessibilité aux moins valides) ;
- d'implanter une partie du programme énoncé ci-avant ;
- de proposer une intervention ponctuelle, en maîtrisant l'intégration architectonique jusqu'au détail : volumétries, matériaux, structure, dialogue avec le patrimoine existant... ;
- d'expérimenter et d'argumenter une démarche architecturale allant de l'intégration, de l'interprétation d'un élément ou d'un volume dans un vocabulaire architectural contemporain à la restitution à l'identique d'éléments disparus ;
- de maîtriser l'intégration des équipements et des techniques de confort : chauffage, ventilation, éclairage, confort sanitaire, accessibilité, prévention incendie,...

4. METHODE D'ENSEIGNEMENT

Le module est alimenté par des cours théoriques et des exposés ex-cathedra ou des séminaires participatifs.

L'enseignement développe les thématiques suivantes :

- Projet d'intégration architectonique dans un contexte patrimonial ;
- Relevés sur le site en expérimentant différentes méthodes (du relevé manuel au scan 3D) ;
- Séminaire en ce qui concerne l'archéologie du bâti;
- Cours ex-cathedra en ce qui concerne la matérialité et l'intégration des équipements et techniques de confort.

Dispositif (s) visant à l'autonomie de l'étudiant

- Séances d'atelier encadré par les cotitulaires portant sur la recherche et le partage d'informations liées à la question. Les recherches sont effectuées en autonomie par les étudiants;
- Travail en atelier (encadré par les cotitulaires) et en autonomie autour du sujet faisant l'objet de la question (étude préliminaire ou projet).

Temporalité et mode d'organisation du cours: voir 8. Calendrier

5. DOCUMENTS A REMETTRE

Par groupe (de quatre étudiants) :

Sur support de format A1:

Panneau 1 & 2 : situation existante, analyse archéologique du bâti, étude sanitaire (pathologies) et des potentiels

Panneau 3 : master plan

Panneau 4 : écriture de l'intervention dans le détail

Panneau 5 : stratégie d'intégration d'une des techniques de confort : éclairage, thermique, confort sanitaire, restauration des châssis...

Une maquette dont l'échelle est adaptée à une représentation significative du projet.

6. MODE D'EVALUATION

L'activité fait l'objet d'une évaluation de la production finale qui, outre les documents graphiques et la maquette intègrera les acquis des cours théoriques qui transparaîtront dans les notes requises et l'argumentation. Le travail de groupe, rédigé en français, sera remis en début de session (janvier ou septembre) et sera évalué lors d'une présentation orale, en français, organisée au cours de la session. Cette évaluation est organisée sous forme d'un jury constitué des enseignants cotitulaires et d'invités externes qui pourront donner leur avis.

Une seule note globale est attribuée pour l'unité d'enseignement.

7. BIBLIOGRAPHIE

BOLLE C., COURA G., LEOTARD J.-M. *L'archéologie des bâtiments en question. Un outil pour les connaître, les conserver et les restaurer*, SPW, Etudes et documents, Archéologie 35, Namur, 2014.

CRAMER J., BREITLING S., *Architecture in Existing Fabric: Planning, Design, Building*, Basel, Birkhäuser, 2007.

DETRY N., PRUNET P., *Architecture et restauration, sens et évolution d'une recherche*, Les Editions de la Passion, Paris, 2000.

GADY A., JOUVE J.-P. (sous la dir.de) *Les hôtels de Guénégaud et de Mongelas. Rendez-vous de chasse des Sommer au Marais*, Citadelles & Mazenod, Paris, 2006.

HOFFSUMMER P., *Les charpentes de toitures en Wallonie*, Etudes et Documents, Monuments et Sites 1, Ministère de la Région wallonne, Namur, 1999 (2^{ème} édition).

HOFFSUMMER P. (dir), *Les charpentes du XIe au XIXe siècle, Typologie et évolution en France du Nord et en Belgique*, Cahiers du Patrimoine, MONUM, Editions du patrimoine, Paris, 2002.

MACK G., *Herzog & de Meuron Transforming Park Avenue Armory New York*, Birkhäuser, 2014.

MONUMENTAL semestriel 1, 2007, revue scientifique et technique des monuments historiques, Dossier, *Cité de l'architecture et du patrimoine*, Paris, Editions du patrimoine, 2007.

MONUMENTAL semestriel 1, 2013, revue scientifique et technique des monuments historiques, *Création architecturale et monuments historiques*, Paris, Editions du patrimoine, 2013.

MUTTONI A. *L'art des structures : une introduction au fonctionnement des structures en architecture*, PPUR Presses polytechniques, 2004.

PEROUSE de MONTCLOS J.-M. *Principes d'analyse scientifique, Architecture, description et vocabulaire méthodologiques*, Editions du patrimoine, Centre des Monuments nationaux, Paris, 2011.

8. CALENDRIER

Les activités ont lieu sur le site de la Faculté LOCI-Tournai

0) 18/09/23 : Rentrée académique (pas de cours)

1) 25/09/23

AM :

- Introduction générale : objectifs de la QA, présentation de l'équipe d'enseignants et des intervenants extérieurs, du programme, du mode d'évaluation et de l'exercice.
- Interventions de
 - Bernard Gochet
 - Catherine Vanhamme
- Visite du site : présentation des travaux & relevés disponibles

PM :

- Constitution des groupes
- Mise en confrontation des documents reçus face à la réalité
- Compléments de relevés et observations
- Etude de la programmation

2) 02/10/23

AM :

- Cours théorie études préalables/archéo du bâti

PM :

- Analyses du bâtiment (application archéo du bâti, relevés complémentaires)

3) 09/10/23

- Analyses sur terrain (suite archéo du bâti)
- **Partage des données /premier bilan sur site**

4) 16/10/23 **Remise du dossier (évalué)**

AM :

- Menuiseries (châssis, plancher, escaliers, portes...) : identification du patrimoine ; principes, méthodologies et techniques de restauration, renforcement structurel et amélioration énergétique, acoustique etc.

PM :

- Analyses sur terrain

5) 23/10/23

AM :

- Pathologies des matériaux (maçonneries, béton, bois de charpente) et techniques d'assainissement/réparation/renforcement

PM :

- Analyse et développement du projet

6) 30/10/23

Atelier : développement du projet

7) 06/11/23

AM :

- Diagnostic physico-thermiques du bâtiment

PM :

- Atelier « confirmation des choix » + développement de projet

8) 13/11/23

AM :

- Intégration des techniques et du confort : Equipements électriques, éclairage, data

PM :

- Atelier : développement du projet

9) 20/11/23

- Atelier : développement du projet
+ synthèse par les étudiants

10) 27/11/23

- Atelier : affichage « pré-jury »

En session Q1 : examen sous forme de jury à **LOCI Tournai**

Informations complémentaires**Horaires :**

Afin de tenir compte de vos temps de déplacements, l'accueil se fera à 9h mais les cours commenceront à **9h15 jusque 17h30**.

Locaux :

- Le cours se donne sur le site de **Tournai** de la Faculté, **rue du Glatagnies 6**
- Les cours théoriques du matin auront lieu dans le grand auditoire (directement accessible par le forum) : **A0001**
- Un atelier nous est réservé l'après-midi et les journées consacrées au jury, il se situe au 2^{ème} étage (au-dessus de la cafétéria) : **F201**

Liste des équipements et du matériel à emporter lors des sessions :

- Habillez-vous confortablement et chaudement avec des chaussures adaptées (chantier) ;
- Un ordinateur par groupe au moins, avec batterie chargée;
- Lampes de poche ;
- Des fils à plomb avec clous et marteau, un niveau à bulle, de la ficelle ;
- Un niveau laser (par groupe), si vous en avez (avec piles de rechange) ;
- Un carnet de croquis et un support rigide, si possible A3 (avec pinces), feuilles, calques + de quoi dessiner, tracer...
- De quoi mesurer : si possible : distomètre (avec piles de rechange), 2 décamètres, mètres rubans de 3 à 5m, double-mètres ;
- Appareil photo ;
- Escabelle et/ou échelle télescopique, si vous en avez/pouvez les déplacer.